Image not found or type unknown

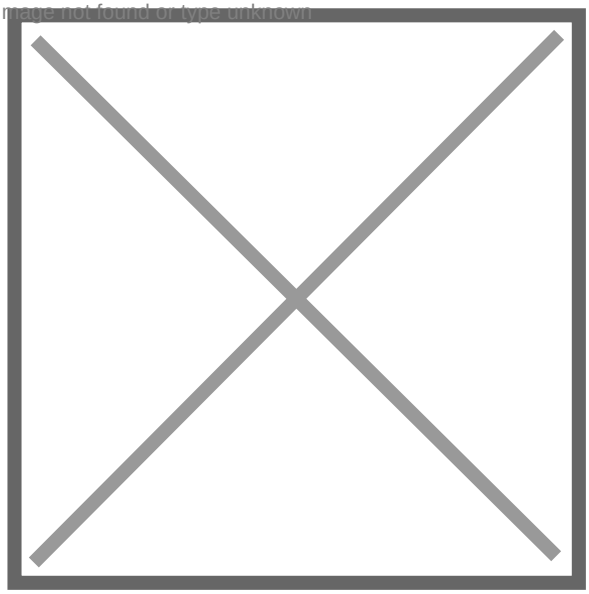

# Saisie attibution sur compte société

Par **nath31**, le **14/08/2010** à **10:26**

Bonjour,

La société de mon mari vient d'avoir une saisie attribution sur son compte société suite à un jugement in solidum avec un autre artisan qui aurait disparu.

L'huissier a fait bloqué la totalité du compte alors que le montant demandé est inférieur à celui du compte.

Si des chèques arrivent en crédit cet argent sera-t-il aussi bloqué ?

Si nous contestons la somme demandée, car elle comprend la totalité de la somme due par les 2 sociétés, qu'elle recours disposons nous ?

Comment peut-on retrouver cet artisan qui était représenté par un avocat.

Merci de vos réponses rapides

NA

Par **jeetendra**, le **14/08/2010** à **11:57**

[fluo]Maison de l'avocat[/fluo]
13, rue des Fleurs

31 000 Toulouse
Tél. : 05.61.14.91.50

[fluo]Tribunal d'Instance[/fluo]
40, avenue Camille Pujol - Toulouse
05.34.31.79.79

les lundis 13h30 - 16h30 sans rendez vous

les mercredis 13h30 - 16h30 sur rendez vous.

Bonjour, il vous faut consulter un avocat (adresses ci-dessus), il ou elle vous expliquera comment procéder pour obtenir la main levée de la saisie (compte bancaire), courage à vous, cordialement.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés